

CAMPHIN EN PÉVÈLE, le 31 mars 2026



OBJET : Déclaration du groupe

ENSEMBLE, VIVONS CAMPHIN-EN-PÉVÈLE

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Nous vous informons de la constitution de notre groupe d'élus **ENSEMBLE, VIVONS CAMPHIN-EN PÉVÈLE** au sein du conseil municipal, composé de :

- **Thierry BERTIN**
- **Fabienne DEFRANCE**
- **Jacques GUSTIN**
- **Marlène DELEMARLE**
- **Charles CAILLIAU**

Conformément aux dispositions en vigueur, nous vous précisons que **Monsieur Thierry BERTIN** est désigné comme représentant de notre groupe auprès des services municipaux.

Le groupe **ENSEMBLE, VIVONS CAMPHIN-EN-PÉVÈLE** s'inscrit dans une démarche exigeante, attachée à l'intérêt général, au respect des règles démocratiques et au bon fonctionnement des institutions locales.

Nous représentons une part significative des habitants de la commune. Cette réalité impose que leur voix ne soit ni ignorée, ni marginalisée, mais pleinement intégrée dans les débats et les décisions du conseil municipal.

Nous tenons à rappeler que le conseil municipal est l'organe délibérant de la commune et qu'il doit être en mesure d'exercer pleinement ses prérogatives de débat, de contrôle et de décision.

Dans cet esprit, nous serons particulièrement vigilants quant à la qualité, à la sincérité et à la complétude des informations transmises en amont des séances, ainsi qu'au respect des délais nécessaires à un travail sérieux et éclairé.

Par souci de cohérence dans le fonctionnement interne de notre groupe, nous souhaitons que toute sollicitation ou échange portant sur un dossier relevant du conseil municipal ou de l'administration communale soit, autant que possible, centralisé via son représentant.

Nous exercerons notre mandat avec détermination, dans un esprit constructif mais exigeant. Chaque fois que cela sera nécessaire, nous prendrons nos responsabilités pour garantir le respect du rôle du conseil municipal et défendre les intérêts des habitants.

Nous restons néanmoins disponibles pour travailler dans un climat respectueux et transparent, dès lors que les conditions d'un dialogue équilibré sont réunies.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Thierry BERTIN



Fabienne DEFRANCE



Jacques GUSTIN



Marlène DELEMARLE



Charles CAILLIAU

